

## Garder le personnel qualifié grâce au temps partiel

*Ces quatre dernières années, la branche de la plâtrerie-peinture a réalisé un projet de promotion du temps partiel en Suisse alémanique, faisant ainsi œuvre de pionnière dans le secteur de la construction. Le bilan dressé par les évaluateurs externes et les participant-e-s au projet est positif. Les outils mis au point pour les entreprises sont aussi mis à la disposition des autres branches.*

« Sans un poste à temps partiel, j'aurais quitté le métier », confie la peintre Priska Rutsch, de Berne. Matthias Fröhlicher voulait consacrer plus de temps à sa fille et avait démissionné de son ancienne entreprise parce que son patron ne voulait pas abaisser son taux d'occupation à 80 %. Il a heureusement trouvé un poste à temps partiel auprès d'une entreprise pilote du projet *Teilzeitbau*. Sinon, ce peintre passionné aurait cherché du travail dans une autre branche. Ces deux cas tirés de la série de portraits du projet *Teilzeitbau* montrent de manière exemplaire que les emplois à temps partiel ont permis de garder du personnel qualifié dans la branche.

### Contexte : l'exode des compétences

La fuite de personnel compétent a donné l'impulsion au projet de promotion du travail à temps partiel dans la branche de la peinture et de la plâtrerie. Env. 40 % des apprenti-e-s de la branche en Suisse alémanique sont des femmes. Et cela depuis une vingtaine d'années. Pourtant, presque la moitié des peintres qualifiées quittent le métier entre 27 et 36 ans. L'une des raisons de cet exode des femmes peintres était le manque de postes à temps partiel : lorsque le projet a été lancé, fin 2017, la plâtrerie-peinture ne proposait que 4 % d'emplois à temps partiel. Soit dix fois moins que la moyenne suisse, qui avoisine 40 %. Par ailleurs, les hommes - notamment les jeunes salariés - s'intéressent de plus en plus au temps partiel.

### Demande non négligeable de travail à temps partiel

Lors de l'enquête conduite au début du projet (2018), les hommes âgés de 32 à 36 ans ont été les plus nombreux à souhaiter sans délai un emploi à temps partiel (23 % de cette catégorie). 10 % en moyenne des salarié-e-s à plein temps prendraient « de préférence tout de suite » un poste à temps partiel, indépendamment de leur âge et de leur sexe. Et 38 % ont répondu « plus tard peut-être ». En d'autres termes : une bonne moitié des peintres et des plâtriers/-ères employés à plein temps étaient intéressés par un emploi à temps partiel.

### Des outils pour les entreprises

Douze entreprises ont donc pris part à des projets pilotes pour la promotion du temps partiel. Une série de portraits et de nombreux articles parus dans la revue de la branche intitulée *Applica* ont abordé les raisons, préjugés, avantages et difficultés liés au travail à temps partiel, mais aussi les manières de l'appréhender. Enfin, des outils juridiques et organisationnels ont été élaborés pour toutes les entreprises de la branche de la peinture et de la plâtrerie (ainsi p. ex. une liste de contrôle pour la remise du travail, un modèle de contrat, un aide-mémoire sur la convention collective de travail). Les activités du projet étaient concentrées en Suisse alémanique, mais les outils sont traduits en français et en italien.

Verein Pro Teilzeit  
Cadonastrasse 53  
7000 Chur

teilverzeitbau.ch  
info@teilverzeitbau.ch

### **Doublement des emplois à temps partiel**

Cette multiplication d'expériences a trouvé un terrain fertile : en l'espace de quatre ans, les postes à temps partiel dans la branche ont doublé dans le champ d'application de la convention collective de travail. Leur proportion est désormais de 8.2 %. Les promoteurs du projet – l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP), les syndicats Unia et Syna de même que l'association Pro Teilzeit – se félicitent de cette évolution, qui permet de mieux concilier vie professionnelle et vie privée dans la branche.

### **Evaluation externe favorable**

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) soutient le projet par des aides financières. Une évaluation externe a eu lieu dans l'esprit d'une reddition de comptes : le bureau d'étude indépendant en matière de politique sociale et du travail (BASS) a interrogé les entreprises sur l'utilité des outils mis à leur disposition. « L'évaluation révèle clairement que dans le cadre du projet, des outils très utiles ont été développés, qui répondent aux besoins de la branche de la plâtrerie-peinture », peut-on lire dans le rapport d'évaluation. « Globalement, le bilan de l'évaluation des activités et résultats du projet est positif. Du point de vue de l'équipe en charge de l'évaluation, il serait donc à coup sûr judicieux de conduire des projets semblables dans d'autres branches (de la construction) dans l'optique de promouvoir le travail à temps partiel. »

### **Satisfaction des participant-e-s au projet**

L'évaluation effectuée par les participant-e-s au projet s'avère positive elle aussi. « La promotion du temps partiel incite le personnel qualifié à rester dans la branche », explique Silvia Fleury, directrice de l'Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP). Pour Bruna Campanello, membre du comité directeur d'Unia, le fait que le projet soit porté par une large base de promoteurs est un facteur de réussite : « Grâce au parrainage des partenaires sociaux, les questions relatives au travail à temps partiel ont pu être réglées dans la convention collective de travail (CCT). » Quant à la maîtresse peintre Priska Maeder, présidente de l'Association Pro Teilzeit, elle se réjouit que la branche se montre désormais plus favorable au temps partiel : « Les modèles et les témoignages sont importants. Surtout dans les branches de la construction, où le scepticisme envers le temps partiel est largement répandu. » Les participant-e-s au projet espèrent que le travail de pionnier accompli dans la plâtrerie-peinture portera ses fruits et qu'il inspirera d'autres branches du secteur de la construction. Ils mettent les outils destinés aux entreprises à la disposition des autres branches.

### **Résumé illustré avec de plus amples informations**

Un rapport de projet illustré fournit de plus amples informations et des liens sur la démarche et les résultats de la promotion du travail à temps partiel dans la plâtrerie-peinture en allemand, en français et en italien.

### **Renseignements :**

- Barbara Rimml, responsable du projet, 079 203 17 72, [info@teilverzeitbau.ch](mailto:info@teilverzeitbau.ch)
- Silvia Fleury, directrice de l'ASEPP, 043 233 49 04, [silvia.fleury@smgv.ch](mailto:silvia.fleury@smgv.ch)
- Bruna Campanello, membre du comité directeur d'Unia, 076 391 38 25, [bruna.campanello@unia.ch](mailto:bruna.campanello@unia.ch)
- Priska Maeder, maîtresse peintre et présidente de l'Association Pro Teilzeit, 079 848 93 11